

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12807**

Intitulé

MASTER : MASTER Master du domaine Droit Economie Gestion Mention Management des Ressources Humaines Spécialité Gestion des Ressources Humaines

Nouvel intitulé : Mention "Gestion des Ressources Humaines"

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Toulouse 1 Capitole () Modalités d'élaboration de références : CNESER du 19 avril 2011	Président de l'université de Toulouse I Capitole, Recteur Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master Management des ressources humaines, spécialité GRH, vise l'ensemble des activités professionnelles assurées par des cadres, consultants et experts polyvalents dans le domaine des ressources humaines. Ces activités intègrent six grands domaines :

- La gestion et la mise en œuvre administrative des pratiques et des procédures de recrutement, de formation, de paie et de rémunération, des carrières, de l'entretien annuel d'évaluation, des plans de sauvegarde de l'emploi et d'administration des ressources humaines en général.
 - La participation aux actions stratégiques relatives aux ressources humaines telles que la conception et l'implantation de la politique générale en matière RH, la conduite du changement et les projets en ressources humaines, le développement du personnel et de ses compétences et la mise en place de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).
 - Le contrôle et le pilotage de la gestion sociale par la veille juridique aux conditions générales de travail et d'application de la législation sociale et du droit de travail, et par l'audit social, la réalisation des tableaux de bord et le développement des pratiques de Responsabilité Sociale de l'Entreprise en matière RH (ex. diversité, non discrimination, parité, équilibre vie privée / vie professionnelle, veille à la santé des salariés, gestion du stress...).
 - Le conseil et l'assistance de la direction des responsables hiérarchiques des services en matière RH par l'information, la formation, le coaching dans l'application de la gestion du personnel et la gestion des équipes dans une logique de développement d'une GRH partagée.
 - La gestion des relations avec partenaires sociaux (les représentants du personnel, les organismes sociaux et administratifs) en participant à la négociation sociale, à la gestion des relations sociales et des conflits sociaux et mise en place des accords.
 - La communication et le développement de système d'information RH par la participation à la mise en place d'une politique de communication interne et la gestion des Technologies d'information et de communication
- Les diplômé(e)s du Master Management des ressources humaines, spécialité GRH, développent à la fois des compétences spécifiques et des compétences transversales

- Principales compétences spécifiques : Les diplômé(e)s seront capables de :

- Maîtriser les concepts, les méthodologies, les pratiques et les outils en gestion et administration du personnel,
- Appréhender la cadre institutionnel, légal et social dans le contexte organisationnel et maîtriser le droit du travail et garantir son respect dans l'entreprise,
- Elaborer et mettre en place les procédures de gestion des ressources humaines en matière de recrutement, de formation, de rémunération et d'évaluation,
- Réaliser des diagnostics internes, analyser l'organisation et les situations professionnelles et proposer des changements innovants dans le domaine social,
- Elaborer et suivre les indicateurs de l'organisation (bilans sociaux et tableaux de bord, suivi des taux de turnover, d'absentéisme, de santé au travail...),
- Optimiser la gestion des compétences et du temps de travail afin de contribuer à l'amélioration des résultats et des performances et à la création de valeur,
- Anticiper les évolutions de l'organisation, des emplois et de l'environnement et préparer les personnels à ces évolutions.

Principales compétences génériques : Les diplômé(e)s seront capables de :

- Comprendre la psychologie des individus et des équipes : analyser et évaluer les caractéristiques individuelles et comprendre les mécanismes de la dynamique des groupes,

- Communiquer et traiter l'information : trier, synthétiser, contextualiser et créer du sens,
 - Conseiller et accompagner les individus dans les projets personnels et professionnels
 - Piloter et conduire des projets
 - Gérer la diversité et les différences culturelles
- Développer des modes opératoires de résolution des problèmes

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité et environnement professionnel

- Grandes entreprises industrielles ou de services
- PME industrielles ou de services
- TPE et entreprises familiales
- Entreprises publiques
- Grandes entreprises et PME internationales
- Cabinets de conseil et d'études RH
- Agences d'intérim
- Collectivités locales
- Administrations publiques
- Banques et assurances
- Hôpitaux et cliniques
- Secteur parapublic et associatif

Types d'emplois accessibles

- Responsable Ressources Humaines
- Chef du personnel
- Adjoint au directeur des ressources humaines
- Consultant en RH
- Responsable formation
- Chargée de recrutement
- Responsable de la paye et des Rémunérations
- Chargé d'études RH
- Chargé de la diversité et de l'égalité professionnelle
- Responsable de la mobilité professionnelle et des carrières
- Responsable SIRH

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1502 : Développement des ressources humaines

M1503 : Management des ressources humaines

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification du **Master Management des ressources humaines, spécialité GRH**, s'obtient après une évaluation et une validation des unités suivantes avec un enseignement fait principalement en français (Total = 120 ECTS) :

- UE1 -système d'information-6 ECTS
- UE2-stratégie- 6 ECTS
- UE3- statistiques et analyse de données- 6 ECTS
- UE4- anglais- 3 ECTS
- UE5- management des RH-6 ECTS
- UE6- marketing- 4 ECTS
- UE7- management des hommes et des équipes- 6 ECTS
- UE8- gestion administrative des RH- 6 ECTS
- UE9- contrôle de gestion sociale- 3 ECTS
- UE10- droit du travail et des obligations légales- 5 ECTS
- UE11- anglais- 3 ECTS
- UE12- mémoire de stage, recherche et expertise- 6 ECTS

Total M1-60 ECTS

- UE 1- management des hommes et des équipes- 10 ECTS
- UE2- droit social et relations professionnelles- 10 ECTS
- UE3- audit social et contrôle de gestion- 5 ECTS
- UE4- e-RH et communication interne- 4 ECTS
- UE5- politique RH et changements organisationnels- 10 ECTS

- UE6- management des rémunérations- 5 ECTS
- UE7- métiers du conseil- 4 ECTS
- UE8- GRH dans la fonction publique et territoriale- 4 ECTS
- UE9- Stage professionnel, mémoire et projet tutoré- 8 ECTS

Total M2- 60 ECTS

Total master- 120 ECTS

Stage : Les étudiants réalisent un stage obligatoire de 6 mois en entreprise. L'étudiant est tenu au secret professionnel quant aux informations dont il a connaissance. A l'issue de son stage, l'étudiant remet un mémoire écrit portant sur une mission de diagnostic et de résolution d'une situation RH dans l'entreprise. Ce mémoire est soutenu devant un jury composant d'un enseignant - chercheur universitaire et d'un professionnel RH représentant l'entreprise dans laquelle le stage a été effectué.

Evaluation et compensation : Les unités d'enseignement font l'objet d'une évaluation sous la forme d'un contrôle continu des connaissances et/ou d'une session orale et/ou écrite d'examen. Une UE peut être validée soit directement (moyenne égale ou supérieure à 10/20 aux épreuves de l'unité), soit par compensation (moyenne égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des unités hors unité stage). Une UE n'est pas compensable si la moyenne des notes obtenues aux épreuves de l'UE est inférieure à 8/20.

La compensation est organisée sur le semestre pour la 1^o année de master et sur l'année universitaire pour la 2^o année de master. L'unité de stage doit être obligatoirement validée pour être admis au diplôme. L'échelle des valeurs en crédits européens est identique à celle des coefficients. Les activités physiques et sportives facultatives donnent lieu à l'obtention d'une bonification dans la limite de 3.33 % du total des points de chacun des semestres pour la 1^o année et de l'année pour la seconde année.

Accès et formation préalable requise

Les modalités d'accès au **Master Management des ressources humaines, spécialité GRH**, se fait sur la base d'une sélection sur dossier et d'un test de connaissances de gestion (Tage - Mage) et de maîtrise de l'anglais (TOEIC). La sélection se fait à l'issue du Master 1 Management des ressources humaines, l'un des masters suivants ou une maîtrise équivalente (Bac + 4) :

- Management, GRH, Stratégie, Marketing, Finance, Audit et contrôle de gestion
- Management international
- Sciences économiques
- AES, Communication et Gestion Sociale
- Droit social et droit privé des affaires
- Psychologie, sociologie et psychologie sociale
- Sciences politiques
- Diplôme d'école de commerce
- D'un M1 jugé équivalent
- D'une maîtrise équivalente
- Ou pour les adultes en reprise d'études sur demande d'inscription dérogatoire accordée par le président de l'université sur proposition du responsable pédagogique

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU/NI	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	• 2 professeurs d'université • 3 maîtres de conférence
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	• 3 maîtres de conférence
En contrat de professionnalisation	X	• 2 professeurs d'université • 3 maîtres de conférence
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	• enseignants chercheurs et professionnels Dispositif VAE : Composition des jurys : • 2 maîtres de conférence

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté d'habilitation du 23 juin 2011 habilitant le master sous le n° 20110228 pour une période de 5 ans couvrant les années universitaires 2011-2012 à 2015-2016.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Enquête Insertion Professionnelle 2006-2009 - En moyenne annuelle :

CDI : 24%

CDD : 14%

Autres contrats : 8%

En formation - poursuite d'études : 3%

Recherche d'Emploi : 20%

Absence de réponse : 31%

Total : 100%

<http://www.iae-toulouse.fr/>

Autres sources d'information :

Site de l'IAE de Toulouse

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse 1 Capitole : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Toulouse]

Université Toulouse I Capitole

2, Rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IAE de Toulouse

Historique de la certification :

Diplôme créé sous la dénomination de Master en Management des Ressources Humaines : Options Fonction RH et Conseil RH pour le Master 2 dans la précédente habilitation

Certification suivante : Mention "Gestion des Ressources Humaines"